

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2022 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Résultats de l'élection partielle 2022

<u>Siège no. 4</u>		<u>Siège no. 5</u>	
Audrey Morneau	166	Sean Boersen	111
David Paterson	83	Harold Stalker	81
Paul Antoine Lepage	30	Sean St-Hilaire	64
Steven Rousseau	12	Emmanuella Germanini-Laval	30
Bulletins rejetés	2	Bulletins rejetés	7

Assermentation des nouveaux élus municipaux suite à l'élection partielle du 27 novembre 2022 :

En tant que présidente d'élection, je présente les nouveaux membres du conseil municipal, Madame Audrey Morneau au siège numéro 4 et Monsieur Sean Boersen au siège numéro 5. Tous les deux ont été assermentés le 2 décembre et exerceront la fonction de membre du conseil conformément à la loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la municipalité et des contribuables qui la composent.

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 décembre 2022 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme/Inspection

4. Comité - Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – nomination des membres
5. Dépôt du compte rendu de la séance du CCU
6. Demande de dérogation mineure – 680 chemin Kingsbury-Saint-François
7. Demande de dérogation mineure – 503 chemin Beauregard
8. CPTAQ - dossiers du mois (0644-99-9880)

Administration

9. Correspondances
10. Transfert budgétaire
11. Résolution pour utiliser une partie des sommes d'aide financière de la Covid-19 versée par le MAMH pour le budget 2023
12. RREMQ (régime de retraite)
13. Maire suppléant
14. Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture - nouvelle entente - autorisation pour la signature
15. Délégation de pouvoir à la directrice générale – entente intermunicipale de loisirs
16. Corporation du Pays de l'Ardoise – nomination du délégué municipal
17. Formation – zonage en matière d'hébergement touristique suite à l'entrée en vigueur des projets de loi 67 et 100
18. Offre de service - photographie des nouveaux membres du conseil
19. Offre de service – arpentage et description technique pour les lots sur le chemin de Montréal
20. Programme Emploi d'Été du Canada 2023
21. Demande de soutien financier – Musée de l'Ardoise
22. Demande d'autorisation pour un permis de réunion – Marché Champêtre de Melbourne
23. Demande de remboursement de frais - Entente 2022 - Club de Soccer Celtic
24. Demande de participation financière – bandes demi-glace – hockey mineur
25. Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15
26. Demande – Maison de la famille les Arbrisseaux – Journée d'activités hivernales durant le relâche dans la municipalité du Canton de Melbourne
27. Dons & publicités (Guide téléphonique, Tournoi National Atome Mousquiri, Comité ÉLÉ, Centraide, Fondation Wales Foundation, The Record, l'Étincelle)

Voirie

28. Résolution acceptant la demande de paiement no. 3 pour les travaux de rechargement sur les chemins Ely et Baker
29. Soumissions – clôture au bout du chemin Garrett entre l'aire de virage et le lot 5 829 766
30. Offre de service professionnelle – réfection d'un ponceau sur le chemin Valley
31. Offre de service professionnelle – réfection du chemin de la Vallée de Melbourne

Hygiène du milieu

32. Collecte des arbres de Noël

Sécurité publique

33. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2023

Factures

34. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2022-12-05, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2022-12-05, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 novembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, d'adopter le procès-verbal du 7 novembre 2022.

Période de questions : 2022-12-05 Aucun visiteur

Comité CCU : 2022-12-05, 3 **Attendu que** le conseiller du siège numéro 4, Simon Langeveld, a démissionné le 4 octobre 2022 et qu'il siégeait au comité consultatif d'urbanisme;

Attendu que le comité est composé au minimum d'un (1) membre du conseil et de deux (2) résidents de la municipalité nommés par résolution;

Attendu qu'un nouveau membre délégué municipal pourrait être nommé pour remplacer Monsieur Langeveld sur le comité consultatif d'urbanisme, mais ce n'est pas obligatoire;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité des conseillers de désigner le conseiller Jeff Garrett, comme membre au sein du comité consultatif d'urbanisme pour une période d'un an et que cette désignation est renouvelable sur résolution du conseil municipal.

Compte-rendu de la séance du CCU : 2022-12-05, 4 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), tenue le 16 novembre 2022, déposé par la directrice générale.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte-rendu et les recommandations du CCU, suite à la séance tenue le 16 novembre 2022; que le compte-rendu soit déposé aux archives de la Municipalité.

Dérogation mineure – concernant le lot 3 511 326 situé au 680 chemin Kingsbury-Saint-François : 2022-12-05, 5 **Attendu qu'**une demande de dérogation mineure a été déposée le 2 novembre 2022 par Mme Lynda Hébert;

Attendu que la demande vise à rendre conforme l'implantation d'une remise localisée à 0,77 mètre de la ligne de propriété latérale conformément au règlement de zonage 2008-02, à l'annexe des grilles d'implantation, qui stipule que dans la zone AF-13, la marge de recul latérale doit être d'au moins 1 mètre;

Attendu que la dérogation est de 0,23 mètre pour le bâtiment accessoire;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme fait une recommandation favorable au conseil municipal;

Attendu qu'aucun citoyen ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la demande de dérogation mineure pour le 680 chemin Kingsbury-Saint-François de 0,23 mètre à la norme pour la marge de recul latérale, d'une remise localisée à 0,77 mètre de la ligne de propriété.

Dérogation mineure – concernant le lot 3 511 171 situé au 503 chemin Beauregard : 2022-12-05, 6 **Attendu qu'**une demande de dérogation mineure a été déposée le 26 octobre 2022 par Monsieur Martin Trudeau;

Attendu que la demande vise à rendre conforme la superficie de 85 m² au lieu du 60 m² réglementaire pour un logement supplémentaire comme indiqué dans le règlement de zonage 2008-02 à l'article 4.75, à des fins d'accessibilité pour une personne à mobilité réduite;

Attendu que selon le technicien en architecture, 60 m² est insuffisant pour l'aménagement d'un logement supplémentaire qui serait accessible pour une personne à mobilité réduite;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme fait une recommandation favorable au conseil municipal;

Attendu qu'aucun citoyen ne s'est opposé à la demande de dérogation mineure;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la demande de dérogation mineure pour le 503 chemin Beauregard de 25 m² à la norme, pour la superficie d'un logement supplémentaire.

CPTAQ – dossiers du mois : 2022-12-05 La correspondance relative aux dossiers du mois (0644-99-9880) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Correspondances : 2022-12-05 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 novembre au 5 décembre 2022, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Transfert budgétaire : 2022-12-05, 7 Le Conseil prend connaissance d'un document identifiant les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu d'accepter les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Résolution pour utiliser la balance des sommes d'aide financière de la COVID-19 versée par le MAMH pour le budget 2023 : 2022-12-05, 8 **Attendu que** la pandémie de la COVID-19 ainsi que l'inflation a un impact sur les finances de la Municipalité et auront un impact sur le budget 2023;

Attendu que le montant réservé de 25 535 \$ représente la balance des sommes d'aide financière versées par le MAMH en 2020, en raison de la COVID-19;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser la balance des sommes d'aide financière de la COVID-19 versée par le MAMH, un montant de 25 535 \$ afin d'équilibrer le budget 2023.

Régime de retraite des employés municipaux : 2022-12-05, 9 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1^{er} janvier de chaque année, les organismes auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité qu'il n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2023.

Maire suppléant : 2022-12-05, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil désigne le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin 2023; que M. Enright siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture : 2022-12-05, 11 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait une entente intermunicipale sur la gestion du service des loisirs avec la Ville de Richmond et le Canton de Cleveland;

Considérant que cette entente est expirée depuis le 31 décembre 2021;

Considérant qu'il était nécessaire de repenser les modalités de cette entente afin d'établir un modèle plus transparent où les coûts seraient prévisibles;

Considérant la présentation d'une nouvelle entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture par la Ville de Richmond;

Considérant que cette nouvelle entente intermunicipale satisfait les membres du conseil du Canton de Melbourne;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la nouvelle entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Richmond et le Canton de Cleveland;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente.

Délégation de pouvoir à la directrice générale – entente intermunicipale de loisirs : 2022-12-05, 12 **Considérant qu'une** nouvelle entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture a été conclue avec la Ville de Richmond et le Canton de Cleveland;

Considérant que cette entente prévoit la création d'un Comité intermunicipal de loisirs;

Considérant que ledit comité sera formé des directeurs généraux des municipalités parties à l'entente, ainsi que du directeur des loisirs de la Ville de Richmond;

Considérant que ladite entente intermunicipale confie un mandat clair aux directeurs généraux concernant l'administration d'un Fonds de support aux organismes de loisirs, dont, notamment, de déterminer les critères d'admissibilités audit Fonds, ainsi que les modalités de versement de l'aide financière;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu unanimement par les conseillers de déléguer la directrice générale du Canton de Melbourne au Comité intermunicipal de loisirs avec pleins pouvoirs d'agir conformément à l'entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture.

Corporation du Pays de l'Ardoise – nomination du délégué municipal : 2022-12-05, 13 **Attendu que** le conseiller du siège numéro 4, Simon Langeveld, a démissionné le 4 octobre 2022 et qu'il siégeait au comité de la Corporation du Pays de l'Ardoise;

Attendu qu'à la suite des élections partielles, un nouveau délégué municipal devrait être nommé pour remplacer Monsieur Simon Langeveld au comité de la Corporation du Pays de l'Ardoise;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité des conseillers de désigner Lois Miller, conseillère, comme déléguée municipale pour la Municipalité du Canton de Melbourne au sein du comité de la Corporation du Pays de l'Ardoise.

ADMQ – webinaire sur le zonage en matière d’hébergement touristique suite à l’entrée en vigueur des projets de loi 67 et 100 : 2022-12-05, 14 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l’unanimité que le Conseil autorise une dépense de 125 \$ (plus taxes) pour un webinaire sur le zonage en matière d’hébergement touristique suite à l’entrée en vigueur des projets de loi 67 et 100, à la directrice générale, le 7 décembre 2022.

Offre de service – photographe professionnelle – photos des nouveaux membres du conseil : 2022-12-05, 15 **Attendu que** la Municipalité a reçu une soumission pour les photos individuelles des deux nouveaux membres du conseil;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter l’offre de Vicky Bombardier, photographe, tels que décrit dans l’offre de services de novembre 2022.

Offre de service – travaux d’arpentage sur le chemin Montréal : 2022-12-05, 16 **Attendu que** la Municipalité avait demandé une soumission pour le travail d’arpentage à être effectué pour l’acquisition des parcelles de terrains longeant le chemin de Montréal;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l’unanimité d’accepter l’offre de la firme « Groupe HBG arpenteurs-géomètres » relativement aux honoraires professionnels pour les relevés de terrain et la préparation des descriptions techniques pour les parcelles de terrain à acquérir à la suite des travaux de réfection sur le chemin de Montréal; d’accepter les honoraires professionnels pour la préparation des documents cadastraux pour la création de six nouveaux lots, et ce, tels que décrit dans l’offre de services en date du 29 novembre 2022.

Programme Emploi d’été Canada 2023 : La municipalité ne fera pas de demande dans le cadre du Programme Emploi d’été Canada 2023.

Demande de soutien financier - Le Musée de l’Ardoise : 2022-12-05, 17 **Attendu que** le Musée de l’Ardoise a présenté une demande de partenariat financier pour la promotion de l’histoire et du patrimoine de l’ardoise;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l’unanimité des conseillers que le Conseil autorise un don de 1 000 \$ pour l’année 2023 au Musée de l’Ardoise.

Demande d’autorisation pour un permis de réunion – Marché Champêtre de Melbourne : 2022-12-05, 18 La Municipalité a reçu une demande d’autorisation pour un permis de réunion du Marché Champêtre de Melbourne pour vendre des boissons alcoolisées dans le cadre d’une activité prévue le 10 décembre 2022.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l’unanimité par les conseillers d’autoriser la tenue d’un marché de Noël le 10 décembre 2022, entre 16 h et 20 h, au 1257 route 243; que le Marché Champêtre de Melbourne a besoin de cette autorisation afin d’obtenir un permis de réunion pour la vente de boissons alcoolisées au cours de cet événement; que le Conseil autorise la directrice générale à signer les documents, si requis, pour cette activité.

Demande de remboursement de frais – entente 2022 – Club de soccer Celtic : 2022-12-05 Le conseil souhaite recevoir les états financiers du club de soccer Celtic avant de prendre une décision, donc ce point sera discuté lors d’une séance subséquente du conseil.

Demande de participation financière – bandes demi-glace – hockey mineur : 2022-12-05, 19 **Attendu que** l'Association du Hockey mineur de Richmond (AHMR) demande la participation des municipalités (Richmond, Canton de Cleveland et Canton de Melbourne) pour l'achat des bandes demi-glace, afin de permettre les matchs de niveau magh et novice;

Attendu qu'une fois achetées ces bandes appartiendront à l'aréna de Richmond, comme indiqué dans la présentation de l'AHMR;

Attendu que ces bandes pourront être considérées comme un achat en immobilisation au point de vue des membres du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne et devraient être achetées par la Ville de Richmond;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil n'accepte pas de participer financièrement à l'achat des bandes demi-glaces pour l'AHMR.

Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité dans le cadre de la COP15 : 2022-12-05 Le conseil ne donne pas suite à ce point.

Demande – Maison de la famille Les Arbrisseaux – Journée d'activités hivernales durant le relâche dans la Municipalité du Canton de Melbourne : 2022-12-05, 20 **Attendu que** la Maison de la famille Les Arbrisseaux organise le 2^e événement du Carnaval Vagabond durant la semaine de relâche du 27 février au 3 mars 2023;

Attendu que la Maison de la famille Les Arbrisseaux demande la collaboration de la Municipalité du Canton de Melbourne pour offrir une journée gratuite de festivités et d'activités dans un espace « parc » de la municipalité;

Attendu que le but de cette activité est de briser l'isolement des familles et de la population générale et de créer un sentiment d'appartenance à la communauté;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité des conseillers, de collaborer avec la Maison de la famille Les Arbrisseaux dans l'organisation d'une journée du Carnaval Vagabond, le jeudi 2 mars 2023 de 11 h à 15 h dans l'espace du marché champêtre, pour les jeunes de la région durant la semaine de relâche; que les participants auront accès à la salle des toilettes de l'hôtel de ville.

Don et publicités : 2022-12-05, 21 Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu par les conseillers d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Guide téléphonique	230 \$
Tournoi National Atome Mousquiri	200 \$ (plus taxes)
Comité ÉLÉ	80 \$
Centraide	100 \$
Fondation Wales Foundation	500 \$
The Record (season greetings)	99 \$ (plus taxes)
L'Étincelle	173,25 \$ (plus taxes)

Résolution acceptant la demande de paiement no. 3 pour les travaux de rechargement sur les chemins Ely et Baker : 2022-12-05, 22 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de rechargement des chemins Ely et Baker;

Considérant que la Municipalité a accordé le contrat au projet de rechargement des chemins Ely et Baker à l'entreprise *La Sablière Warwick Ltée.*;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 3 pour les travaux exécutés en date du 18 octobre 2022;

Considérant la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte progressif no. 3, selon la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, au montant de 31 171,87 \$ (libération de retenue de 5 % et incluant les taxes) de *La Sablière Warwick Ltée.* suite à l'exécution des travaux de rechargement des chemins Ely et Baker; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

Soumission – clôture au bout de chemin Garrett entre l'aire de virage et le lot 5 829 766 : 2022-12-05, 23 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne avait agrandi l'aire de virage au bout du chemin Garrett durant l'été 2022 pour avoir plus d'espace pour les véhicules de service;

Considérant que ces travaux incluant la coupe des arbres donnent maintenant facilement accès à la propriété du 410 chemin Garrett;

Considérant que la clôture originale délimitant le domaine privé et public est désuète et a besoin d'être remplacée;

Considérant que les propriétaires du 410, chemin Garrett sont d'accord pour partager avec la municipalité le coût d'une nouvelle clôture;

Considérant que les propriétaires ont soumis trois soumissions pour une clôture de 4 ou 5 pieds;

Considérant que la recommandation du responsable de la voirie est d'installer une clôture de 4 pieds;

Considérant que l'ancienne clôture doit être enlevée et le terrain préparé pour la nouvelle installation;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission la plus basse pour une clôture de 4 pieds pour l'installation en 2023; que la municipalité partagera le coût de l'enlèvement de l'ancienne clôture et de la préparation du terrain avec les propriétaires du 410 chemin Garrett.

Offre de service professionnelle – réfection d'un ponceau sur le chemin Valley : 2022-12-05, 24 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM relative au service professionnel dans le cadre de la réfection d'un ponceau sur le chemin Valley, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 5 décembre 2022.

Offre de service professionnelle – réfection du chemin de la Vallée de Melbourne : 2022-12-05, 25 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM relative au service professionnel dans le cadre du projet de réfection du chemin de la Vallée de Melbourne, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 5 décembre 2022.

Collecte des arbres de Noël : 2022-12-05, 26 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le mercredi 11 janvier 2023;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt (à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville), pour la cueillette jusqu'au mardi 10 janvier 2023.

Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2023 : 2022-12-05 La directrice générale et greffière-trésorière a présenté le calendrier 2023 des réunions du comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR).

Factures : 2022-12-05, 27 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 54 594,07 \$) et des chèques émis (montant : 10 897,60 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia : 2022-12-05 Aucun point à discuter.

Levée de la séance : 2022-12-05, 28 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett que la séance soit levée à 21 h 15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 9 janvier 2023.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 6^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-deux.

James Johnston
Maire

Le 13 décembre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 13 décembre 2022 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Madame Audrey Morneau, Monsieur Daniel Enright.

Monsieur Sean Boersen est absent et son absence est motivée.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

Adoption de l'ordre du jour : 2022-12-13, 1 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2023
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2023
5. Adoption du budget pour l'année 2023
6. Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
7. Levée de la séance

Délibération sur le budget 2023 : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2023.

Période de questions : Aucune question

Adoption du budget 2023 : 2022-12-13, 2 **Attendu** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 2 079 766 \$, le tout réparti comme suit :

Prévisions budgétaires Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Taxes sur la valeur foncière	1 222 141
Taxes sur une autre base	179 710
Autres revenus de sources locales	121 173
Transferts (gouv. du Québec)	556 742
Total des revenus	2 079 766 \$
Administration générale	401 423
Sécurité publique	316 625
Transport	1 023 410
Hygiène du milieu	198 165
Aménagement & urbanisme	82 300

Loisirs et culture	65 090
Frais de financement	36 000
Total des dépenses	2 123 013 \$
Déficit de l'exercice	(43 247) \$
Affectations	
Dépenses en immobilisations	(277 500)
Subventions	135 212
Surplus accumulé affecté	125 535
Financement à long terme	0
Fonds réservés	60 000
Excédents (déficit) 2023	0, 00 \$

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025
: 2022-12-13, 3 Le programme triennal d'immobilisations a été déposé à la table du conseil.

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 tel que soumis

Levée de la séance : 2022-12-13, 4 Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 55.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 14e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire

Le 13 décembre 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 13 décembre 2022 à 20 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Madame Audrey Morneau, Monsieur Daniel Enright.

Monsieur Sean Boersen est absent et son absence est motivée.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Adoption de l'ordre du jour : 2022-12-13, 1 Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2022-10, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023 en plus de leurs modalités de perception
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2022-10, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023 en plus de leurs modalités de perception : 2022-12-13, 2 Le conseiller Douglas Morrison donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2023 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Période de questions : aucun visiteur

Levée de la séance : 2022-12-13, 3 Il est proposé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 15.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 14e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire